

Édito

L'année écoulée a été l'occasion de définir les axes de travail prioritaires vers lesquels l'AHBFC souhaite s'engager dans les années à venir dans le cadre de notre projet institutionnel 2017-2021 et du futur projet régional de santé.

J'en profite pour remercier à nouveau ici Françoise WITSCHI, qui a été l'une des chevilles ouvrières de la rédaction de ce projet et, plus globalement, a œuvré pendant plus de quarante ans pour le développement de notre institution (lire page 4) : Bonne retraite !



de gauche à droite : LUC BÉNET, DIRECTEUR GÉNÉRAL
FRANÇOISE WITSCHI, EX DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE
JEAN-PIERRE MICHEL, PRÉSIDENT

Ce développement de notre organisation se poursuit avec la reprise, depuis le 1^{er} janvier de cette année, d'un nouvel EHPAD et d'activités de réinsertion sociale en Haute-Saône (lire page 2). Le transfert de gestion de ces activités vers l'AHBFC a été réalisé à la demande des autorités de tutelle, nouvelle reconnaissance de la qualité de gestion et de prise en charge proposées par nos professionnels.

Au nom de l'ensemble du Conseil d'Administration de l'Association, je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos proches, une belle année 2018 pour laquelle je vous présente sincèrement mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle... !

Jean-Pierre MICHEL - Président
du Conseil d'Administration de l'AHBFC

SOMMAIRE

- Actualités -

- Reprise d'activités sociales et médico-sociales en Haute-Saône 2
- Création de places d'accueil temporaire pour personnes âgées 3
- Salons et défilés pour la robe du CATTTP de Luxeuil-les-Bains 3
- Mouvements à la Direction de l'AHBFC 4

- Qualité & sécurité des soins -

- Retour sur les Quali'D 2017... 5

- Des missions et des Hommes -

- Médecin généraliste en établissement psychiatrique 6

- Zoom sur... -

- Un atelier d'écriture au sein de l'HJ personnes âgées à Vesoul 7

- Fenêtre sur... -

- Nouveaux retraités 8
- Pensez au co-voiturage ! 8
- Prévenir la perte d'autonomie 8
- Comité de rédaction 8

- ACTUALITÉS -

Reprise d'activités sociales et médico-sociales en Haute-Saône

Depuis ce 1^{er} janvier 2018, l'offre de l'AHBFC sur le bassin haut-saônois est complétée par un nouvel EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ainsi qu'un SAVS (service d'accompagnement à la vie sociale) et un CHRS (centre d'hébergement et de réinsertion sociale), suite au transfert de gestion de ces activités vers notre Association à la demande des autorités de tutelle.

SAVS et CHRS

Ces services, nouveaux à l'AHBFC, relèvent du **champ social avec pour objectif la réinsertion des personnes souffrant de troubles psychiques**. Ils étaient auparavant gérés par Espérance Haute-Saône, association historiquement très proche de la nôtre.

Le SAVS, qui dispose de 100 places pour la Haute-Saône, est basé à Vesoul, avec une antenne à Luxeuil-les-Bains. L'équipe propose un **accompagnement social au domicile des usagers**, par exemple pour des démarches administratives... Il s'agit le plus souvent d'une **réponse d'aval** pour d'anciens patients en réinsertion.

Le CHRS met à disposition des usagers 20 appartements, loués par l'association et situés de manière diffuse à Vesoul, pour faciliter la réinsertion et la **réhabilitation sociale** des bénéficiaires.

Désormais salariés de notre Association, la **quinzaine de professionnels** travaillant au sein de ces 2 services a rencontré à plusieurs reprises depuis juillet 2017, collectivement puis individuellement, la direction de l'AHBFC (Directeurs Général, des Ressources Humaines, des Affaires Financières...)

Cette reprise, réalisée à la demande du Conseil départemental de la Haute-Saône (SAVS) et de l'État (CHRS), est « *cohérente pour l'AHBFC* » explique Frédéric LALLEMAND, Directeur des Affaires Financières en charge de ce dossier de transfert. « *À terme, avec les projets de création d'un SAMSAH (service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) et d'une Résidence Accueil sur Vesoul, nous proposerons ainsi un dispositif complet* » en psychiatrie et santé mentale.

Par ailleurs, le 15 octobre 2017 est né un GEM (groupement d'entraide mutuelle), association d'usagers qui leur est destinée. Il reçoit le « parrainage » (rôle moral et facilitateur) de l'UNAFAM (union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) et est géré par l'AHBFC.

EHPAD Notre Dame à Ronchamp (photo)

À la demande de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil départemental de la Haute-Saône, la gestion de l'activité de cet établissement vient d'être transférée à l'AHBFC. Née en 1969 grâce au legs d'une famille ronchampoise, la maison de retraite de Ronchamp est devenue un EHPAD en 2008, porté jusqu'à l'an dernier par l'Association d'Entraide Familiale et Sociale.

Cet établissement de **45 places** (37 chambres simples et 4 chambres doubles), situé au centre de Ronchamp, est « *une institution qui compte dans le paysage communal* » note Philippe MARCEL, Directeur Général Adjoint en charge de ce dossier. « *Il y a un engagement municipal, une vie associative dynamique animée bénévolement par les salariés et des familles très présentes qui marquent leur attachement à la structure... C'est quelque chose que nous souhaitons conserver.* »



À l'instar de l'AHBFC, l'EHPAD de Ronchamp était déjà membre de la FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs) et les **38 personnels**, désormais salariés de notre Association, bénéficiaient donc précédemment du régime de la même convention collective (CCN 51).

Cette reprise, préparée depuis l'été 2017, porte à 4 le nombre d'EHPAD gérés par notre organisation pour un total de 245 lits et places dédiées à la personne âgée (incluant l'unité de soins de longue durée).

- ACTUALITÉS -

Création de places d'accueil temporaire pour personnes âgées

Un accueil temporaire partagé d'urgence et de répit au sein de l'EHPAD Chantefontaine

À l'initiative de l'Association Géronto 70 - dont l'AHBFC est membre - et en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental de la Haute-Saône, 2 places d'accueil temporaire partagé d'urgence et de répit sont ouvertes depuis le 15 novembre 2017 au sein de l'EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) jusséen.

Ces places sont destinées à la prise en charge ponctuelle (2 à 3 mois maximum) de personnes âgées en perte d'autonomie ou en sortie d'hospitalisation qui souhaitent rester à domicile. Elles peuvent également permettre une période de répit et de suppléance des aidants et/ou des dispositifs d'aide à domicile.

Outre ces 2 places temporaires, l'établissement, géré par l'AHBFC, accueille 80 résidents au sein de ses différentes unités de vie.



TERRASSE DE L'EHPAD
RÉSIDENCE CHANTEFONTAINE

Pour toute demande d'admission, contactez le secrétariat de la Résidence Chantefontaine à Jussey : 03 84 68 03 03.

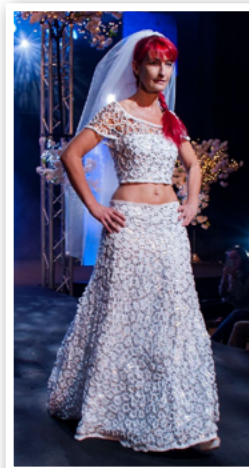
Salons et défilés pour la robe du CATTP de Luxeuil-les-Bains

« Du projet thérapeutique... aux podiums » (Titre de l'article de L'Est Républicain du 29/10/2017)

Dans le cadre d'un projet porté par l'équipe pluridisciplinaire du CATTP (centre d'accueil thérapeutique à temps partiel) de Luxeuil-les-Bains, les patients ont confectionné une robe de mariée qui a rencontré un vif succès à l'occasion des salons du mariage régionaux à l'automne dernier...

Patients et personnels se sont mobilisés dès 2016 pour l'importante collecte du fil de coton et des languettes de canettes métalliques nécessaires à cette réalisation. Début 2017, plusieurs essais ont été effectués pour parvenir au modèle définitif de la création, confectionnée au printemps dernier par de nombreux patients, en fonction des capacités de chacun. « Ce projet a créé une véritable émulation qui a dynamisé le groupe » expliquent les soignants qui ont participé.

Sur le salon belfortain en octobre, un stand (photo ci-contre) était dédié à cette création unique qui a suscité beaucoup d'engouement de la part du public... et la fameuse robe a finalement aussi inauguré le défilé !



En novembre, c'est à Besançon puis Dijon que la robe a à nouveau défilé sur les podiums (photo).

Tous les patients qui ont participé au projet se sont rendus sur au moins un de ces salons, « ils sont revenus enchantés de cette sortie après avoir reçu énormément de félicitations des visiteurs » se réjouit l'équipe.



Mouvements à la Direction de l'AHBFC

Départ de Françoise WITSCHI-BETTAN

Directrice Générale Adjointe (DGA) jusqu'à fin 2017, Françoise WITSCHI (ci-contre) a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée. Retour sur son parcours...



Françoise WITSCHI intègre l'établissement en 1975 avec pour mission la **mise en place d'un service de gestion des comptes des patients** (banque du château et service de protection des majeurs actuels). Au début des années 1980, elle rejoint le **service comptabilité** qui gère alors les contrats de travail et la préparation des données de la paie (traités par une entreprise extérieure puis par le Groupe Accueil). Toutes ces tâches sont internalisées lors de la reprise en gestion associative en 1995 se souvient Françoise qui a piloté la réflexion et le paramétrage du traitement interne de la paie. « *Le service a pris de l'importance et est devenu un service du personnel, puis la Direction des Ressources Humaines (DRH) qui a grandi avec le développement de l'Association...* » explique celle qui deviendra **l'adjointe du DRH**, en charge notamment des questions juridiques et de la mise en place des **horaires négociés**.

Le Directeur Général (DG), Roger GAUDY, crée ensuite un poste d'**adjointe à la Direction Générale** qu'occupera Françoise WITSCHI avant de remplacer le **DRH** suite à son départ en 2002 - en parallèle de l'obtention d'un master de direction d'établissements sanitaires et médico-sociaux.

Le grand **plan de formation qualifiante** mené l'a tout particulièrement marquée, puis la **reprise des activités de psychiatrie publique de l'Aire Urbaine**: « *cela représentait plus de 300 personnels, avec des visions et des façons de travailler différentes, y compris entre Belfort et Montbéliard!* »

Un nouveau DGA...

Arrivé à l'AHBFC en tant que DRH le 1^{er} janvier 2010, Philippe MARCEL succède désormais à Françoise WITSCHI au poste de **DGA en charge des établissements médico-sociaux et sociaux** (EHPAD, MAS, FAM, SAMSAH, Résidence Accueil, SAVS, CHRS, GEM - lire page 2 - et MDA 70).

« *J'ai acquis durant ces 8 années une bonne connaissance de l'Association qui devrait m'aider dans mes nouvelles missions. Je souhaite travailler en lien étroit avec l'ensemble des directions fonctionnelles de l'organisation dans le but de continuer à œuvrer pour ces structures, où j'ai d'ores et déjà rencontré des équipes très motivées et engagées au service des résidents et bénéficiaires.* »

Cela a demandé une forte implication de la Direction des Soins Infirmiers et de la DRH; avec Colette MARGÉRARD, nous avons pris énormément de temps pour expliquer, convaincre, avec beaucoup d'humilité... »

En 2010, elle deviendra **DGA en charge des établissements médico-sociaux**, un poste créé afin de mieux valoriser à l'extérieur de notre Association tout ce secteur en développement avec aussi la reprise de l'EHPAD de Fougerolles. « *J'ai notamment eu plaisir à travailler au contact des résidents et des familles, ce qui permet de se rendre compte des enjeux des décisions de la direction sur le terrain.* » À ce poste, elle aura été moteur de la **création d'un GCSMS regroupant des EHPAD privés non lucratifs haut-saônois puis de Géronto 70** (lire page 8), plus récemment elle a aussi contribué à la **mise en place de la Maison de l'Adolescence de la Haute-Saône** (MDA 70) **ou encore du projet institutionnel 2017-2021...**

« *J'ai toujours eu de l'intérêt pour la réflexion et la création de nouvelles organisations, quelle que soit la thématique, l'acquisition de nouvelles compétences...* » Cette curiosité lui a permis de « *toujours aller de l'avant avec le souhait que chacun puisse exprimer ses capacités...* Je remercie les personnes qui m'ont fait confiance car j'ai eu la chance d'accompagner au travers de mes différentes missions les évolutions de l'Association qui s'est adaptée aux enjeux des politiques publiques » résume Françoise.



... et un nouveau DRH

Philippe KIENTZ (ci-contre) a rejoint l'AHBFC à l'automne 2017 pour prendre la direction des Ressources Humaines.

Après des études de droit, il a effectué toute sa carrière de DRH dans l'industrie, notamment au sein de grandes sociétés multiculturelles telles qu'Alstom. À 53 ans, cet Alsacien d'origine, marié et père de 3 enfants, avait la volonté de sortir du monde industriel pour une autre activité. « *C'est une nouvelle expérience, un nouveau contexte, mais ma préoccupation première reste l'humain* » explique celui qui voit à l'AHBFC « *un beau challenge social* » avec des gens dont il apprécie l'authenticité...

- QUALITÉ & SÉCURITÉ DES SOINS -



Retour sur les Quali'D 2017...

3^e édition de la semaine de la sécurité des patients à l'AHBFC

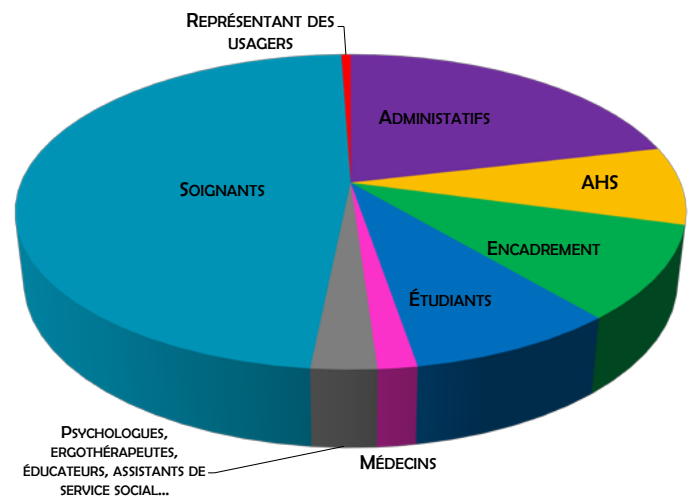
Le thème national « usagers, soignants : partenaires pour la sécurité des patients » a mobilisé nos professionnels en novembre sur 3 journées et 3 sites différents de l'Association (comme annoncé en détail dans À la croisée... n°33 - septembre 2017). Les usagers, quant à eux, ont pu participer toute la semaine à des animations dédiées...



Des animations pédagogiques ont permis de sensibiliser les professionnels autour de la fausse route, du ressenti de la douleur, de l'administration des médicaments, du tri des déchets et des DASRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux). Des ateliers permettaient aussi de (re) découvrir l'accès à la documentation, la déclaration des événements indésirables avec le nouveau logiciel Ennov... ou encore comment adopter la « tri attitude » et d'autres éco-gestes !

Les participants (soignants ou non, cf. graphique ci-contre) ont majoritairement qualifiés ces moments comme étant « riches d'échanges et d'apport de connaissances. »

QUALI'D 2017 : 188 PARTICIPANTS



Les arbres à palabres implantés au sein de plusieurs sites de prises en soins (photos ci-contre) ont également permis de solliciter les patients et résidents qui étaient incités à s'exprimer sur différents thèmes : Je me soigne, je participe ; Devenir co-acteur de sa sécurité ; Ensemble, engageons-nous pour des soins individualisés et de qualité ; De mon chez moi, j'ai des choses à dire...

Par ailleurs, des marque-pages diffusant des messages clés ont également favorisé les échanges entre professionnels et usagers autour par exemple du médicament (Mes médicaments, je ne les prends pas n'importe comment ; J'oublie souvent mon traitement. Que faire ?) ou encore de l'information (Je ne comprends pas toujours ce que me dit le médecin ! ; « À l'hôpital, je n'ose pas prendre la parole ; Donner son avis, à quoi cela sert ?)

Les organisateurs remercient toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ces animations.



- DES MISSIONS ET DES HOMMES -

Médecin généraliste en établissement psychiatrique

Un rôle clé dans la prise en soins globale du patient

Des médecins généralistes exercent au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux de l'AHBFC. C'est leur rôle au Centre Hospitalier Spécialisé de Saint-Rémy & Nord Franche-Comté que nous présente ci-après le Docteur Hafedh LIMAM (ci-contre), lui-même médecin généraliste au sein du secteur de psychiatrie générale 70G01 et de l'EHPAD Chantefontaine.



« Au sein des services de psychiatrie, le médecin généraliste travaille en lien avec toute l'équipe médicale et soignante et en particulier le psychiatre référent de l'unité afin de garantir une prise en charge somatique de qualité. »

Il assure ainsi :



- ✓ Le **suivi médical des patients** : examen clinique d'entrée, suivi régulier lors de l'hospitalisation, prévention des cancers (dépistage du cancer du sein, de la prostate, colorectal...), vaccination...

Il joue un rôle important dans la prévention et la surveillance des effets secondaires des médicaments, il veille à limiter la polymédication.

Il est particulièrement vigilant à la **prise en charge de la douleur**, mais aussi au respect des règles de prescription des isolements et contentions le cas échéant.

En l'absence de psychiatre sur l'unité, il peut assurer les urgences psychiatriques la journée.

- ✓ Les **urgences somatiques** pour les patients, mais aussi pour le personnel ainsi que pour les visiteurs ;
- ✓ Des **gardes** sur l'hôpital durant lesquelles il gère aussi les **urgences psychiatriques**.

En unité d'admission, après le dépistage et le traitement d'une pathologie, il assure le **lien avec le médecin traitant** du patient.

Il est aussi le médecin traitant déclaré à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des patients hospitalisés en pavillons de plus long séjour.

Le médecin généraliste participe également :

- ✓ aux **différentes instances de l'AHBFC** (commission médicale d'établissement, comités de lutte contre la douleur et soins de support, de lutte contre les infections nosocomiales, de liaison alimentation et nutrition, du médicament et des dispositifs médicaux stériles, etc.)
- ✓ aux **synthèses pluridisciplinaires** dans les services ;
- ✓ à l'**encadrement des internes** de médecine générale.

Par ailleurs, les médecins généralistes ont une obligation de **formation continue**, ils participent donc à des congrès, réalisent des diplômes universitaires et des capacités, en lien avec les projets des services.

« Bien que nous soyons en psychiatrie, le rôle du médecin généraliste est très important, **toujours en lien avec le psychiatre**, dans une relation d'échange permanente et constructive afin d'assurer une prise en charge globale du patient, psychiatrique et somatique, avec l'objectif de contribuer à **améliorer la qualité de vie des patients** » conclut le Docteur Hafedh LIMAM.

- ZOOM SUR... -

Un atelier d'écriture au sein de l'HJ personnes âgées à Vesoul

Favoriser l'expression pour aider la personne à se réparer

Lieu coopératif visant à susciter la créativité des participants, un atelier d'écriture à visée thérapeutique a été mis en place à l'hôpital de jour (HJ) de psychiatrie du sujet âgé vésulien.

Initié par Esther LETINOIS, conseillère en économie sociale et familiale, et Estelle PELLETIER, psychologue clinicienne au CESPPA (centre d'évaluation et de soins psychiques pour personnes âgées) de Vesoul, avec le soutien des Docteurs Jean-Marc TALON, médecin-chef du 70Z01 (intersecteur de psychiatrie du sujet âgé de la Haute-Saône) et Anne DUGAS, psychiatre au CESPPA, cet atelier a vu le jour en mai 2016, moins d'un an après la création de l'HJ dédié aux personnes de 65 ans ou plus.

L'atelier se déroule en cycles, construits autour d'une thématique et comportant 6 séances au cours desquelles différentes propositions d'écriture permettent d'explorer l'expression poétique, l'expression de soi, le monde et le regard porté sur lui ou encore la libération de l'imaginaire, afin d'éveiller chaque fois la curiosité des participants...



de gauche à droite :
ESTELLE PELLETIER & ESTHER LETINOIS

Animées conjointement par Esther et Estelle, les séances, (d'une durée de 2h30) sont structurées autour de 4 temps : après des échanges soutenus par la lecture d'extraits d'œuvres pour amener à la proposition d'écriture, l'écriture se fait en silence, s'en suivent la lecture des productions au groupe puis le temps des réactions.

Certaines règles régissent l'atelier, notamment « la confidentialité, la bienveillance » précise Esther. En revanche « il n'est pas obligatoire d'écrire beaucoup, des choses vraies, ni de suivre strictement la consigne qui est là seulement pour donner des pistes et soutenir l'écriture ! »

Le groupe, de 4 patients maximum pour chaque cycle, est hétérogène (pathologie, âge, sexe...), « c'est la démarche de soin psychique dans laquelle ils s'inscrivent à l'HJ qui les amène à participer à ce dispositif groupal » expose Estelle.

Les patients sont orientés vers l'atelier d'écriture sur proposition de l'équipe pluridisciplinaire de l'HJ, suite à la réflexion autour de leur projet thérapeutique. Ils rencontrent individuellement Estelle et Esther en amont puis à mi-parcours ainsi qu'en fin de cycle afin d'apprécier l'évolution et le ressenti de chacun, ainsi que l'intérêt de la poursuite des soins au sein de l'atelier d'écriture. La plupart des patients a ainsi participé à plusieurs cycles.

« L'appréhension initiale de certaines personnes a priori très éloignées de l'écriture disparaît dès la première séance », expliquent les animatrices de l'atelier : le cadre structuré, les propositions d'écriture et l'appui sur la dynamique de groupe contribuent à cet espace privilégié. « Beaucoup ont ainsi découvert le plaisir d'écrire et se sont surpris d'être en capacité de le faire [...] Même si on ne s'attache pas à la forme, on remarque aussi souvent une évolution du style au fil des séances » note Estelle.

« Chacun vient avec ce qu'il est : ses mots, son bagage culturel et surtout sa propre expérience de vie », soulignent les professionnelles qui se réunissent après chaque séance pour analyser notamment l'évolution du positionnement de chaque participant au sein du groupe. « Au fil des séances, nous tentons d'explorer chez chaque patient à la fois un mouvement introspectif favorisant l'émergence des contenus psychiques mobilisés et un mouvement d'exposition de soi lors de la lecture de sa production au groupe » détaille Estelle.

L'attention étant portée sur le processus créatif à l'œuvre, une vraie richesse émerge de cet atelier qui se situe à l'interface du soin et du domaine artistique et culturel.

Parmi les bénéfices déjà constatés, on peut citer la **reprise de confiance en soi**, une expérience particulière de **relation à l'autre**, **l'ouverture au monde**, la mise en route de **l'expression de soi...** l'écriture jouant là un rôle facilitateur. « Par la médiation de la création littéraire, il s'agit de **permettre au patient de se saisir d'éléments restés en souffrance**, de les rendre partageables et ainsi de se réinscrire dans son histoire personnelle. Très souvent, ce processus engagé se prolonge » (sous forme d'écriture ou pas). Chacun écrit sur un cahier qu'il a choisi et emporte avec lui : « les écrits peuvent être relus, c'est valorisant et cela a permis à certains de les partager avec leurs proches. »

- FENÊTRE SUR... -

Nouveaux retraités

De septembre à décembre 2017...

- ✓ Aicha DIFFALAH - surveillante-chef - 90I01
- ✓ Jean-Paul FORMET - responsable magasin
- ✓ Gérard GAUDEL - aide-soignant - Esquirol
- ✓ Françoise GERDIL - infirmière - CPIJ Les Haberges
- ✓ Martine GOUILLON - secrétaire administrative - CE
- ✓ Jocelyne HAYOTTE - agent hôtelier spécialisé - Largillière
- ✓ Claude JANNIN - aide-soignant - Ronsard
- ✓ Marie-Reine JOLIVALT - psychologue - HJ enfant Lure
- ✓ Marie-José KAMM - aide-soignante - Pinel
- ✓ Jocelyne LIGNY - agent hôtelier spécialisé - Noailles
- ✓ Claudine MONNEY - surveillante - CPIJ Les Haberges
- ✓ Chantal MUSSOT - agent hôtelier spécialisé - EHPAD Chantefontaine
- ✓ Anne-Marie NAEGELEN - aide-soignante - Villon
- ✓ Nicole PAILLOUX - aide-soignante - Villon
- ✓ Michel PONCET - aide-soignant - Noailles
- ✓ Patricia POTHIER - aide-soignante - De Clérambault
- ✓ Anne ROUSSEL - agent de service - nettoyage des locaux
- ✓ Brigitte THIERY - agent hôtelier spécialisé - MAS Amboise
- ✓ Sylvie WITTMER - technicien administratif - BE Héricourt

Pensez au co-voiturage !

Déplacements professionnels et formations

Avec de nombreux sites implantés sur 3 départements, les personnels de l'AHBFC parcourent chaque année plus de 2 millions de kilomètres au titre des déplacements professionnels, entraînant ainsi 265 000 kg d'émissions de CO2...

Pour réduire notre impact environnemental, le groupe éco-gestes souhaite inciter les professionnels qui n'auraient pas encore adopté ce réflexe à pratiquer le co-voiturage. Il suffit pour cela de consulter la liste des autres participants à la réunion ou formation occasionnant le déplacement, si besoin en sollicitant l'organisateur. Pour les formations internes et collectives, ces listes sont disponibles sur intranet.



Un tableau de vos collègues proposant de co-voiturer pour vos trajets domicile-travail est également disponible sur intranet.

Prévenir la perte d'autonomie

Retour sur le forum organisé par Géroto 70

Cet espace de concertation et d'actions gériatologiques collectives en Haute-Saône dont l'AHBFC est membre, organisait le 7 novembre dernier à Vesoul une journée événement autour de la prévention de la perte d'autonomie...



De nombreux partenaires étaient mobilisés pour cet événement dont le bilan est satisfaisant et démontre l'intérêt pour la thématique portée, avec 500 personnes (professionnels et particuliers) présentes pour l'occasion.



Comité de rédaction

Appel à candidatures

Le groupe de travail qui contribue à l'élaboration de notre journal d'établissement est à la recherche de nouveaux contributeurs... Rejoignez-nous !

Édité 3 fois par an et diffusé à nos équipes mais aussi à divers partenaires de notre institution (autorités de tutelle, collectivités et élus locaux, associations, prestataires, etc.), « À la croisée... » se veut un vecteur de communication majeur des projets et réalisations de l'Association.

Les sujets abordés sont définis par un comité de rédaction composé de volontaires représentant différents services et professions (liste nominative disponible en encart ci-dessous). Sa composition évolue au gré des mouvements du personnel et, suite à plusieurs départs, le groupe, ouvert à toute personne intéressée, recherche de nouveaux membres qui souhaiteraient participer !

Renseignements auprès du service communication : christelle.thomas@ahbfc.fr ou 03 84 68 2593.

